

Conseil Municipal du 21 mars 2018

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10 Excusé(e)(s) : Quorum : 6 Pouvoir :

Secrétaire de séance : Annick SADRAN

Date de convocation : 13 mars 2018

Le 21 mars à 18h le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Denis REYNE. La séance est ouverte à 18h

Noms prénoms	Présent	Excusé(e) procuration à	Noms prénoms	Présent	Excusé(e) procuration à
BELLOT NICOLE		x	LARROQUE SERGE	x	
BOYER ANDRE	x		MERINO OMBELINE		x
CASTAING LAURENT		x	REYNE DENIS	x	
COLLOT SERGE		x	SADRAN ANNICK	x	
FRECHAUT CEDRIC	x		TERRADAS MADELEINE	x	
GABILLAUD STEPHANE		x			

Compte-rendu synthétique des décisions et/ou informations du Conseil Municipal mercredi 21 mars 2018

N° ORDRE	DELIBERATIONS	DECISIONS
02 Délibération	Délibération approbation compte administratif 2017	Reporté au prochain conseil
03 Délibération	Délibération approbation compte de gestion 2017	Reporté au prochain conseil
04 Délibération	Délibération affectation du résultat 2017 administratif 2017	Reporté au prochain conseil
05 Délibération 18-2018	Délibération extension éclairage public programme 2018	Adopté à l'unanimité coût 1.833 € HT
06 Délibération 19-2018	Délibération alimentation électrique lotissement Pradas	Adopté à l'unanimité coût 1.966 € HT
07 Délibération 20-2018	Délibération acquisition tracteur	Adopté à l'unanimité Ets CHAMBON coût 15.000 € HT
08- Délibération 21-2018	Délibération offre de prêt financement tracteur	Adopté à l'unanimité offre CRCA montant 15.000 € taux 0.499 % durée 5 ans

09-Délibération 22-2018	Projet construction logement locatif Pradas Délibération consultation maîtrise d'œuvre	Adopté à l'unanimité consultation maîtrise d'œuvre construction de 2 logements locatifs
	Vente d'un lot de terrain à bâtir	Validation de la demande de Mlle DEBORAH MARCHAIS aux conditions définies sur la délibération N° 14-2018 du 21/02/2018 fixant le prix de vente au m ²
INFORMATIONS		
01	Approbation compte rendu du 10/01/2018	Adopté à l'unanimité
10	Divers :	Installation défibrillateur – formation réalisée Jeux inter villages 2018 participation communale sous forme de subvention 200 € Règlement collecte ordures ménagères : 2018 TEOM taux à fixer par le conseil municipal à la prochaine séance

Fin de séance 19h15

Affiché le 26/03/2018